



Nos tarifs 2020

HEBERGEMENT

* Vous êtes domicilié dans le département de l'Allier :

Tarif Journalier, hébergement permanent : **54.43 €**

Comprenant : - le Tarif hébergement : 48.54 €
- le Ticket Modérateur ou Gir 5/6 : 5.89 €

Tarif Journalier, hébergement temporaire : **44.43 €**

Comprenant : - le Tarif hébergement : 48.54 €
- le Ticket Modérateur ou GIR 5/6 : 5.89 €
- Participation du Conseil Départemental - 10 €

* Vous n'êtes pas domicilié dans le Département de l'Allier

TARIF Journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

Soit :

- Le tarif hébergement : 48.54 € + 21.88 € Dépendance Gir 1/2 : 70.42 €
- Le tarif hébergement : 48.54 € + 13.88 € Dépendance Gir 3/4 : 62.42 €
- Le tarif hébergement : 48.54 € + 5.89 € Dépendance Gir 5/6 : 54.43 €

Tarif – de 60 ans : 67.36€

Tarif réservation : 28.54€ / jour

Le jour de votre admission, vous devrez verser un mois d'avance au Trésor Public de SAINT-POURCAIN SUR SIOULE :

Hébergement permanent :

- une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **1 687.33€** soit 31 jours à 54.43 Euros

Hébergement temporaire supérieur à 1 mois* :

- une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **1 377.33€** soit 31 jours à 44.43 Euros

* Si hébergement temporaire inférieur à 1 mois : nombre de jour x 44.43€

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : **20€**

*** Vous êtes domicilié dans le département de l'Allier :**

Les 3 premiers jours : minoration du GIR 5-6

A partir du 4^{ème} jour : minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

(Ce mode de facturation peut varier selon les autres départements).

AUTRES TARIFS

Prestation après décès :	28.54€ (max 3 jours après décès)
Chambre mortuaire :	28.54€ (à partir du 4 ^{ème} jour)
Repas visiteurs :	6.60€ (jour normal)
	12.74€ (jour de fête)
Pécule dans le cas d'une Aide sociale	108€ (par mois)